



Réservation de terrain ne nous appartenant pas

Par Alexandre91160

Bonjour, je suis actuellement en 2ème année d'étude dans une école de développement web et pour cette 2ème année nous avons un projet à rendre, qui consiste en la création d'une application.

Nous avons choisi de créer une application de rencontre sportive, voici l'idée :

Quand un particulier voit un espace intéressant (tel qu'une portion d'herbe ou autres) pour organiser un match de foot ou tout autre sport, il peut prendre en photo l'endroit et le proposer sur l'application pour que d'autres personnes intéressés le rejoignent pour disputer un match.

Maintenant voilà ma question, avons-nous le droit de laisser des particuliers "réserver des terrains" qui ne nous appartenant pas ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour utiliser un terrain il faut l'accord du propriétaire, que ce soit un particulier, une entreprise, une association ou une commune.

Sinon vous aurez des plaintes et serez condamné.